

Monsieur Jean-Luc MOUDENC
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Toulouse, le 21 Octobre 2020

Objet : suspension du décret n°2020-1098 du 29/08/20

Monsieur le Président,

Le Conseil d'état vient de suspendre le décret n° 2020-1098 du 29 août 2020 pris pour l'application de l'article 20 de la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020.

Cette décision est empreinte de bon sens car ce décret avait réduit de manière drastique et sans avis du conseil scientifique de 11 à 4 les pathologies permettant de considérer les salariés, fonctionnaires et agents publics comme personnes vulnérables.

Rappelons que le fait d'être reconnues personnes vulnérables permet aux salariés d'être éligibles au chômage partiel et aux fonctionnaires d'être placés en autorisation spéciale d'absence.

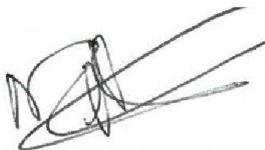
À ce stade, le Conseil d'état suspend le décret du 29 août rétablissant de fait les 11 critères du décret du 5 mai dernier.

À l'heure où l'épidémie est malheureusement toujours très active, le Président de la République ayant annoncé le couvre-feu dans certaines métropoles à compter du 17 octobre, il nous semble important que l'ensemble des Personnels ainsi que les Directions de la Collectivité en soient rapidement informés afin que les dispositions nécessaires puissent être prises.

Aussi, sur le même modèle et pour les mêmes raisons que lors de la période du confinement, les syndicats FO TM-CCAS et Ville de Toulouse vous demandent que la totalité de la rémunération, éléments variables compris, des agents concernés puisse être maintenue avec la même durée de validité que les Autorisations Spéciales d'Absence des concernés.

Comptant sur une réponse positive de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Le Secrétaire Général FO TM-CCAS
Nicolas REFUTIN



Le Secrétaire Général FO Ville de Toulouse
Pascal MAYNAUD



Copie transmise à :
M. De Lagoutine – Elu en charge du personnel
M. Thomas – Directeur Général des Services
M. Manoncourt – Directeur Général des Ressources Humaines
Mme Mazars – Directrice Adjointe